



Assemblée générale

PROVISOIRE

A/40/PV.34
15 octobre 1985

FRANCAIS

QUARANTIEME SESSION

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA TRENTE-QUATRIEME SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le lundi 14 octobre 1985, à 10 heures

Président :

M. de PINIÉS

(Espagne)

Célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies [39]

Déclarations de :

M. Quett K. J. Masire, président de la République du Botswana

M. Maumoon Abdul Gayoom, président de la République des Maldives

M. Edward P. Seaga, premier ministre et ministre des finances et de la
planification de la Jamaïque

M. James Fitz-Allen Mitchell, premier ministre et ministre des finances et des
affaires étrangères de Saint-Vincent-et-Grenadines

M. Lester B. Bird, premier ministre adjoint, ministre des affaires étrangères
et envoyé spécial du Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda

Organisation des travaux

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

La séance est ouverte à 10 h 20.

POINT 39 DE L'ORDRE DU JOUR

CELEBRATION DU QUARANTIEME ANNIVERSAIRE DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : En ce qui concerne le projet de résolution du 9 octobre 1985 présenté par l'Inde, l'Iraq, le Koweït, le Nigeria, le Sénégal et le Yémen, qui figure sous la cote A/40/L.2/Rev.1, je voudrais déclarer que j'ai tenu des consultations prolongées avec les auteurs et d'autres délégations intéressées. Au cours de ces consultations, les auteurs m'ont laissé entendre que leur souci fondamental concerne l'interprétation du paragraphe 24 du rapport du Comité préparatoire du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies contenu dans le document A/40/49 du 13 septembre 1985, au sujet duquel l'Assemblée générale a déjà adopté une décision, le 20 septembre 1985. A ce sujet, je voudrais rappeler que par la résolution 3237 (XXIX) adoptée par l'Assemblée générale le 22 novembre 1984, l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) a été invitée à participer aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale en qualité d'observateur. Je voudrais également rappeler que dans la résolution 31/152, adoptée par l'Assemblée générale le 20 décembre 1976, la South West Africa People's Organization (SWAPO) était invitée à participer aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale en qualité d'observateur.

J'informe les Membres qu'à mon avis, en adoptant une décision sur le rapport du Comité préparatoire, l'Assemblée générale a agi sans préjudice des dispositions des deux résolutions que je viens de rappeler et que son intention n'était pas de déroger en quoi que ce soit à ces résolutions, qui continuent d'être valables et applicables à tous égards.

En l'occurrence, je crois comprendre que les coauteurs n'ont pas l'intention d'insister pour que leur résolution soit mise aux voix.

Ce matin, l'Assemblée générale entendra des orateurs sur le point intitulé "Célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies".

La première allocution est celle du Président de la République de Botswana, S. Exc. M. Quett K.J. Masire.

M. Quett Masire, président de la République du Botswana, est escorté à la tribune de l'Assemblée générale.

Le président MASIRE (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je voudrais vous adresser les plus sincères félicitations de ma délégation à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarantième session de l'Assemblée générale, qui coïncide avec le quarantième anniversaire de la création de l'Organisation des Nations Unies. Votre pays, l'Espagne, et votre éminente personnalité méritent cet honneur.

Votre prédécesseur, fils de la Zambie, avec laquelle le Botswana entretient de profonds liens d'amitié, s'est remarquablement acquitté de son mandat en tant que président de la trente-neuvième session. Nous sommes fiers de lui.

Le Secrétaire général a continué de servir les Nations Unies avec le dévouement désintéressé d'un fonctionnaire international engagé. Notre admiration pour lui et pour ses efforts inlassables au service de la paix est encore renforcé par cette droiture inspirée et cette honnêteté dont témoignent son rapport annuel. Nous le félicitons de s'être brillamment acquitté d'une tâche difficile.

Il y a 40 ans, les Nations Unies étaient fondées après une guerre mondiale qui avait amené le monde au bord de la destruction totale. C'était une guerre qui menaçait gravement l'existence de l'humanité. Mais c'était également une guerre dont on a tiré de précieux enseignements, qui ont permis au monde de jouir de la paix au cours de ces quarante dernières années.

Le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies est par conséquent digne d'être célébré. Cette occasion nous donne la possibilité de faire une pause et de réfléchir et aussi de faire le bilan des activités de l'Organisation au cours de quatre décennies d'une existence riche en événements.

Les Nations Unies ont été créées pour :

"préserver les générations futures du fléau de la guerre."

C'est dans cette organisation que nous avons placé notre espoir de paix. Dans l'ensemble, cet objectif des Nations Unies a été réalisé. Toutefois, il y a eu des affrontements sporadiques. Chaque continent a dû subir des guerres localisées d'un type ou d'un autre, d'intensité et de gravité différentes. Les guerres civiles et religieuses sont malheureusement restées endémiques dans certaines régions du monde. La plus redoutable des guerres est celle qui est alimentée par des divergences idéologiques existant entre l'est et l'ouest.

Le président Masire

L'Organisation des Nations Unies n'est pas toujours en mesure de prévenir de nouvelles guerres. La preuve en est que des guerres continuent de faire rage. Toutefois, nous devrions rendre hommage aux Nations Unies pour avoir réussi à empêcher que ne se répètent les conflagrations mondiales de la première moitié du siècle.

Il est vrai également que l'Organisation existe aujourd'hui, 40 ans après sa création, aux côtés des vestiges du colonialisme. Or elle a contribué tout particulièrement à accélérer le processus de décolonisation. Les rangs de plus en plus nombreux de ses Membres qui, de 51 à l'origine, sont passés à 159 aujourd'hui, montrent qu'elle s'est acquittée de sa tâche de manière méritoire, dans les limites de ses pouvoirs, dans sa lutte contre le colonialisme. Les derniers vestiges du colonialisme, notamment en Afrique australe, ne reflètent pas un échec de l'Organisation mais plutôt l'incapacité des Membres qui la composent, à être à la hauteur. Nous qui composons les Nations Unies devons nous tenir pour responsables de chaque échec qui leur est associé. Si l'Organisation n'a pas réussi à éliminer l'oppression et l'injustice dans certaines parties du monde, nous sommes responsables de cet échec car c'est à nous que manquent la volonté et la détermination de mettre les Nations Unies en mesure de répondre à nos espoirs. Nous devons nous attaquer franchement aux obstacles qui limitent notre conception de l'action des Nations Unies dans l'accomplissement de leurs nobles tâches.

Réorienter les Nations Unies vers leur noble mission entraîne nécessairement un changement radical d'attitude. Nous devons éviter de considérer l'Organisation comme une instance permettant à des intérêts de clocher de s'exprimer. Nous devrions plutôt la considérer comme une instance où les inspirations de l'humanité peuvent s'exprimer librement et se réaliser sans entraves.

Les pays du tiers monde ont investi beaucoup d'espoirs dans les Nations Unies. Les Nations Unies représentent beaucoup plus pour eux que pour le reste du monde, qui est capable de se prendre en charge en dehors du cadre protecteur de cette organisation. Notre survie dans ce monde est presque inséparablement liée à la survie de l'Organisation des Nations Unies qui doit continuer d'être l'institution démocratique qu'elle est devenue.

Pour reprendre les termes de mon prédécesseur, feu M. Seretse Khama, alors qu'il s'adressait à cette assemblée il y a 15 ans,

"Les Nations Unies sont ... considérées par les petits pays comme une institution qui protège leurs intérêts particuliers." (A/PV.1764, par. 6)

Le président Masire

Il y va donc de notre intérêt de les protéger.

Les Nations Unies ont été victimes de la paralysie provoquée par la rivalité idéologique entre l'Est et l'Ouest. Elles ont de plus en plus été utilisées comme une instance permettant de mener des guerres idéologiques qui ont eu pour effet d'exacerber des tensions mondiales plutôt que de les réduire. Ces guerres des nerfs reflètent la compétition dans laquelle sont engagés les deux blocs de puissances idéologiques afin de s'assurer une hégémonie mondiale. Nous ne prenons aucune part à cette lutte. Les Nations Unies ne peuvent être en même temps un paladin de la paix et un champ de bataille idéologique. Selon nous, cette organisation devrait être l'instance où les activités et les aspirations des Etats Membres sont harmonisées plutôt que polarisées.

Il n'en reste pas moins qu'une vérité primordiale se dégage de manière frappante à propos des Nations Unies, à savoir, tout simplement, que pour être efficace et pour pouvoir réagir, cette organisation a besoin d'autorité. Donnons-lui l'autorité dont elle a besoin pour assurer le respect de ses propres décisions. Nous ne lui donnerons peut-être pas le pouvoir d'un Etat, avec les accessoires qui l'accompagnent tels que la police, l'armée et les tribunaux, pour appliquer la loi, maintenir l'ordre et la sécurité, mais faire en sorte que les décisions des Nations Unies, qui sont nos propres décisions, soient plus significatives qu'elles ne l'ont été jusqu'ici, n'est pas au-delà de la détermination de notre volonté collective.

Cette commémoration a pour thème "Les Nations Unies pour un monde meilleur". Le défi est approprié, car, pour les Nations Unies, le monde à partir de 1985 s'annonce encore plus dangereux qu'il ne l'a été au cours des quatre dernières décennies. L'ordre du jour des questions qui n'ont pas encore fini d'être examinées est long, varié et impressionnant. Dans ma propre région, il n'y a guère d'occasion de se réjouir en cet anniversaire important. L'Afrique du Sud est en guerre avec elle-même et, du fait d'une agression déplacée, avec la région dans son ensemble. Les auteurs de la politique d'apartheid font régner la terreur non seulement dans l'Afrique du Sud mais partout dans la région. Dans leur volonté de défendre l'apartheid en Afrique du Sud, ils semblent prêts à ne reculer devant rien, et, ce faisant ils ont oublié tout respect de la primauté du droit et du comportement civilisé.

Le président Masire

Si la publicité émanant des médias officiels sud-africains sur le train de réformes signifie un retard dans l'élaboration d'un arrangement qui permettrait des consultations précédant des changements significatifs inévitables, nous ne pouvons attendre plus longtemps. L'humeur en Afrique du Sud, telle que nous la percevons, est celle d'un peuple au bord de la guerre. Seule la pleine participation des Noirs dans les affaires politiques de l'Afrique du Sud dans son ensemble, répondrait à leurs aspirations. Nous prions instamment tous les gouvernements et peuples de bonne volonté de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour convaincre le Gouvernement sud-africain d'engager immédiatement un dialogue authentique avec toutes ses populations.

L'Afrique du Sud est elle-même son pire ennemi en Afrique australe. Les pays voisins, qui sont très souvent accusés d'avoir de mauvaises intentions à son égard et qu'elle attaque et déstabilise, sont des victimes innocentes. On n'ignore pas que l'Afrique du Sud a attaqué mon pays le 14 juin dernier. On sait aussi que nous avons saisi le Conseil de sécurité de cette question le 21 juin et qu'il a adopté à l'unanimité la résolution 568 (1985). Un rapport sur l'incident figure dans le document publié sous la cote S/17453, en date du 11 septembre 1985. Dans ce document, nous demandons réparation à l'Afrique du Sud pour les dommages causés aux vies innocentes et aux biens. Nous lançons également un appel à la communauté internationale pour qu'elle nous aide à nous acquitter de nos responsabilités envers les réfugiés.

Nous sommes très reconnaissants pour l'appui que nous avons reçu au Conseil de sécurité au cours de la discussion sur notre plainte. Nous sommes également très reconnaissants à l'avance envers ceux qui examineront avec sérieux le rapport du Secrétaire général sur l'incident et qui réagiront en conséquence.

Outre le problème de l'Afrique du Sud, il y a celui de la Namibie. Sept années se sont écoulées depuis que la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité a été adoptée; elle offrait le plan d'un changement pacifique en Namibie et représentait un espoir profond. Ce projet est resté lettre morte; les espoirs si intenses ont été annéantis. Des forces indomptables et décourageantes se sont dressées contre l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité. Nous craignons de plus en plus pour l'avenir de cette résolution historique et pour le plan qu'elle contient. Nous craignons davantage encore pour la vie des Namubiens.

Le président Masire

Assurément, cette question constitue l'une des priorités des Nations Unies puisque la Namibie relève de la responsabilité spéciale des Nations Unies. Le Botswana partage avec la Namibie la frontière la plus longue. Par conséquent, ses problèmes nous affectent directement. Ce problème doit être résolu car sa persistance aggrave la situation dans notre région. L'invasion récente de l'Angola par les troupes sud-africaines, qui utilisent la Namibie comme un tremplin, montre combien il est urgent de faire cesser l'occupation illégale de la Namibie par l'Afrique du Sud. Nous condamnons l'invasion et nous exigeons qu'elle cesse. C'est un acte de désespoir qui ne peut pas apporter à l'Afrique du Sud ou à l'Afrique australe la paix que nous souhaitons tant.

En cette occasion historique, nous devons tous nous rappeler que même ceux qui sont parvenus à l'indépendance et à la liberté se doivent le respect mutuel et la tolérance nécessaire pour permettre au principe de la coexistence pacifique de s'enraciner plus profondément dans leurs relations. En tant que pays épris de paix et véritablement non aligné, le Botswana est affligé devant l'occupation constante de l'Afghanistan et du Kampuchea non alignés et la désapprouve.

Nous sommes profondément troublés par la guerre traçique et combien vaine qui oppose l'Iran et l'Iraq depuis cinq ans. Il est prouvé depuis longtemps que la guerre ne constitue pas une réponse aux griefs des belliqueux. Elle dure depuis bien trop longtemps.

Nous comprenons mal que certains, dans cet hémisphère même, risquent la catastrophe à caresser l'espoir impossible, de transformer la sous-région de l'Amérique centrale en un monolithe idéologique. Chaque pays d'Amérique centrale, comme ailleurs dans l'hémisphère, doit être libre de poursuivre sa propre voie idéologique.

La question de la réunification de la Corée demeure sans solution en dépit d'un accord réalisé en 1972 à cette fin. Le Botswana prie instamment les deux Corées de résoudre leurs différences sans ingérence et de parvenir à une réunification du pays par des moyens pacifiques.

Le président Masire

Le Moyen-Orient demeure l'un des principaux foyers de conflit; il s'agit d'une région très dangereuse pour tous ses habitants, sans exception. Aucun des pays qui s'y trouve ne sera en sûreté tant que la question palestinienne ne sera pas résolue et tant que l'existence de l'Etat d'Israël fera l'objet de doutes, de débats et de septicisme. Vivre perpétuellement dans l'insécurité ne peut qu'encourager l'autopréservation suicidaire. Aussi le droit de l'Etat d'Israël à l'existence et le droit du peuple palestinien à la création de son propre Etat doivent-ils être conciliés si l'on veut sauvegarder le Moyen-Orient du fléau de la guerre et des conflits.

Actuellement, un nombre croissant de nouveaux Membres de l'Organisation des Nations Unies qui font partie du monde en développement demandent instamment que le rôle de l'Organisation dans les domaines économique et social soit renforcé. Certes, il y a eu quelques résultats, mais il reste encore beaucoup à faire.

Des mesures économiques et sociales doivent être adoptées d'urgence en faveur du monde en développement où la pauvreté, la faim, l'ignorance et la maladie demeurent les facteurs les plus déstabilisants. Pour progresser plus avant, il faut que nous disposions d'un appui financier et technique maximal. Les objectifs fixés pour le financement du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) doivent être atteints et le pourcentage des versements au titre de l'aide publique au développement (APD) des pays développés vers les pays en développement doit être doublé. Les dettes accumulées à la suite des emprunts contractés par les pays en développement ont placé bon nombre de ceux-ci dans une situation financière désespérée, voire dangereuse tant pour eux-mêmes que pour l'ensemble du monde. C'est pourquoi l'appel lancé pour qu'une attention sérieuse soit accordée aux problèmes de la dette doit être entendu. Le Botswana estime que l'on devrait convenir, dès que possible, d'arrangements valables pour le rééchelonnement des dettes des pays en développement. Ce problème devrait être examiné de toute urgence car, leurs économies étant de plus en plus décadentes, les pays en développement ont de plus en plus de difficultés à faire face à leurs obligations et à rembourser leurs dettes.

Les courants de capitaux pour venir en aide aux pays en développement sont les bienvenus. Bien entendu, nous préférierions que les conditions d'achat et de paiement qui régissent ces courants de capitaux soient supprimées. Très souvent, elles entraînent des retards et empêchent les pays en développement de disposer,

Le président Masire

aussitôt que possible, des ressources qui leur sont ainsi attribuées. En outre, l'aide apportée aux pays en développement serait plus efficace si l'esprit que sous-tend les courants d'aide se retrouvait dans le domaine du commerce. Aux prises avec des problèmes dus aux conditions difficiles qui réclament l'attribution de l'aide qu'ils reçoivent et aux barrières commerciales qui entravent leurs échanges, les pays en développement doivent faire face à un nombre croissant de dépenses renouvelables tandis que leurs ressources ne cessent de diminuer. Ces dépenses sont couvertes par les fonds empruntés aux secteurs public et commercial des pays développés.

La transformation des dominions en Etats indépendants aurait dû être assortie d'un changement dans les relations économiques. Mais les structures de l'économie mondiale sont demeurées les mêmes, ce qui porte préjudice aux économies des pays du tiers monde et exacerbe le sentiment de frustration ressenti par leurs dirigeants.

Les demandes de réformes structurelles et de l'instauration d'un nouvel ordre économique international se heurtent à la résistance des pays développés. Pourtant, les institutions et les pratiques sur lesquelles se fonde l'économie mondiale depuis l'après-guerre, et vers lesquelles se tournent les pays développés dans leur quête de solutions, ne satisfont pas les pays en développement. L'économie mondiale stagne, tandis que les problèmes qu'elle engendre, pour les pays en développement notamment, s'aggravent. L'écart entre les pays riches et les pays pauvres se creuse et s'accompagne d'une polarisation accrue des exigences formulées et des positions prises, ce qui, à notre avis, représente une menace réelle et imminente pour la paix et la sécurité mondiales.

Le dialogue Nord-Sud est dans l'impasse. Les Etats du Nord et les Etats du Sud se rencontrent séparément et s'adressent mutuellement des appels que chaque partie rejette promptement. Le Sommet de Cancun, qui avait soulevé tant d'espoir en tant qu'instance favorable à des discussions valables, n'a pas rallié le consensus. Or jusqu'à ce jour, nous ne disposons d'aucun processus particulier pour des négociations internationales sérieuses.

Les accords régionaux et les accords Sud-Sud ne suscitent qu'un faible espoir. Le Botswana s'est joint à huit autres pays d'Afrique australe pour créer la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe. Nos efforts au sein de ce groupement régional tendent à la réalisation d'objectifs concrets.

Le président Masire

Nous espérons que cet arrangement nous permettra, en fin de compte, de participer, sur un pied d'égalité, aux échanges commerciaux mondiaux grâce au succès de notre programme d'action en vue de notre développement économique et du renforcement de notre capacité d'autosuffisance en matière de produits alimentaires, d'industries primaires et de services essentiels. Nous remercions les nombreux pays rassemblés ici aujourd'hui qui ont accordé aide et coopération à la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe.

Le président Masire

Les 40 prochaines années seront cruciales. Ayant pris l'engagement de tirer les leçons du passé afin d'être mieux préparés pour affronter l'avenir avec confiance, il nous appartient de nous montrer à la hauteur du thème de cet anniversaire. "Les Nations Unies pour un monde meilleur" est un appel que nous entendrons pour que notre propre génération et les générations futures continuent d'être préservées du fléau de la guerre. Les Nations Unies doivent revenir à leurs anciennes valeurs - non pas les valeurs de la guerre froide, mais celles consacrées dans la Charte, notamment dans son préambule.

Le monde entier place de grands espoirs dans ce quarantième anniversaire. Il faut espérer que les nations rassemblées ici pour commémorer cet anniversaire insuffleront aux Nations Unies un nouveau sens des idéaux, une nouvelle mission et un nouvel intérêt. L'Organisation n'est pas un échec mais elle peut faire mieux.

M. Quett Masire, président de la République du Botswana, est escorté depuis la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président de la République des Maldives,

S. Exc. M. Maumoon Abdul Gayoom.

M. Maumoon Abdul Gayoom, président de la République des Maldives, est escorté à la tribune.

Le président Abdul Gayoom (interprétation de l'anglais) : C'est un très grand honneur pour moi de prendre la parole devant l'Assemblée générale en cette occasion importante du quarantième anniversaire de la création des Nations Unies. Je parle ici en tant que représentant d'une très petite nation qui, en dépit de sa superficie et du nombre de ses habitants, possède une noble histoire en tant que peuple indépendant et souverain depuis plus de 2 000 ans. De ce seul point de vue, nous estimons avoir quelque chose à dire au sujet des affaires du monde dans lequel nous vivons tous.

Mais auparavant, je voudrais, monsieur le Président, vous féliciter de votre élection à la présidence de cette session historique de l'Assemblée générale. Je vous souhaite bonne chance car vous en aurez besoin dans l'accomplissement de votre lourde tâche. Je voudrais également adresser des vœux sincères à

M. Pérez de Cuéllar, le Secrétaire général de l'Organisation, dans les efforts

Le président Abdul Gavoom

constructifs et courageux qu'il déploie pour rehausser le rôle des Nations Unies dans la solution des problèmes cruciaux du monde actuel, et dont mon peuple lui est profondément reconnaissant.

En parcourant les pages des annales de l'histoire de l'homme sur cette planète, on est frappé par une vérité évidente qui est très simple en soi, mais qui assez curieusement échappe souvent à ceux qui détiennent le pouvoir dans le monde. Depuis l'époque d'Attila le Hun jusqu'à celle de Genghis Khan, des guerres de Napoléon Bonaparte à celle d'Adolphe Hitler, l'enseignement de l'histoire est que la guerre ne paie pas, que l'oppression ne dure pas, que les forces du mal et de la destruction ne sont pas éternelles; que seuls les forces du bien, les messagers de la vérité et les artisans de la paix peuvent apporter une contribution durable au progrès de l'homme. C'est non seulement un enseignement de l'histoire, mais un message divin dont nous avons fait peu de cas. Notre livre saint, le Coran, ne nous dit-il pas, dans les termes les plus clairs :

"Ainsi Dieu met-il en parabole le vrai et le faux; puis l'écume, elle, s'en va comme rejetée; et ce qui est utile aux hommes, cela demeure sur la terre."

(Coran, Sourate 13, verset 17)

Une question nous déconcerte, nous, peuple petit de la terre : pourquoi ceux qui ont le pouvoir, dans toutes ses manifestations, ne semblent-ils jamais tirer la leçon de l'histoire? Pourquoi ne comprennent-ils pas que les effusions de sang, l'exploitation et l'oppression, qui leur donnent peut-être un pouvoir éphémère ou une richesse temporaire ou tout autre chose, finissent toujours par causer leur perte et leur destruction? C'est une question que nous souhaitons poser aux tenants de l'apartheid, aux défenseurs de la discrimination raciale, aux forces de l'oppression du sionisme et aux auteurs des actes d'agression armée où qu'ils se trouvent.

Nous célébrons actuellement le quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies. En cette occasion, et en de nombreuses autres, nous avons entendu, aussi bien en cette salle qu'ailleurs, d'innombrables critiques de l'Organisation et de son système. Permettez-moi d'avoir un avis différent. Je sais que le système des Nations Unies présente bien des lacunes, mais je reconnais qu'il a fait beaucoup pour l'humanité. Je ne veux pas parler ici de l'Organisation des Nations Unies représentée par l'Assemblée générale ou le Conseil de sécurité uniquement; je veux parler de tout le système des Nations Unies, avec toutes ses institutions spécialisées et ses organismes apparentés.

Le président Abdul Gavoom

Qu'il me soit permis de citer, à titre d'exemple, le succès remporté par le FISE dans les efforts qu'il fait pour alléger à travers le monde les souffrances et enrayer la mort prématurée parmi la population la plus vulnérable dans toute société : les très jeunes. Les souffrances et la mort inutiles des enfants - alors qu'ils sont la ressource la plus vaste de l'humanité et le plus grand réservoir d'espoir de tous nos lendemains - ont été freinées grâce à une organisation qui a été fondée sur la base des idéaux les plus nobles de l'homme. Les Maldives appuient pleinement l'importante résolution adoptée récemment par le Conseil d'administration du FISE, dans laquelle il souligne la possibilité de réaliser l'objectif de l'immunisation universelle des enfants d'ici 1990.

Peut-on envisager un idéal plus noble : l'esprit de la Charte qui prévaut sur les intérêts politiques égoïstes et étroits? En effet, de quoi s'agit-il, sinon de la vie même, du progrès et de l'enrichissement qui en découle? De l'éradication de la variole au sauvetage remarquable du temple Abu Sinbel (Egypte), en passant par la mécanisation de la flotte de pêche de notre République insulaire et la mise en oeuvre de centaines de programmes de développement économique et social réalisés dans certaines parties d'Asie, d'Afrique, d'Europe et d'Amérique latine, le système des Nations Unies, avec ses institutions spécialisées et ses organisations affiliées, a créé un avenir meilleur pour les enfants du monde, a préservé pour la postérité les aspects importants de la civilisation et de la culture humaines et a grandement contribué à l'amélioration de la qualité de la vie de millions d'êtres humains à travers le monde.

Sur le plan politique, je reconnais que nombre des espoirs des Membres fondateurs, réunis il y a 40 ans à San Francisco pour signer la Charte des Nations Unies, sont restés vains. En dépit de cela, les Nations Unies se sont montrées à plusieurs occasions à la hauteur de leurs importantes responsabilités en mettant fin à l'agression, en sauvegardant la sécurité et en maintenant la paix mondiale.

Examinons, par exemple, le conflit coréen, les guerres au Moyen-Orient, au Congo, à Chypre et au Liban. Je ne porterai pas de jugement sur l'action des Nations Unies en ce qui concerne ces conflits amers. Ce qui importe, c'est que les Nations Unies aient agi, qu'elles l'aient fait rapidement et sûrement, et que ce faisant elles aient préservé l'humanité du danger menaçant d'une troisième guerre

Le président Abdul Gavooni

mondiale. Nous ne devons pas oublier en conséquence que d'importants efforts ont été réalisés au cours des ans et qu'en ce qui concerne la cause de la paix le pavillon des Nations Unies a battu très haut.

Je pense notamment à l'ancien Secrétaire général, le regretté Dag Hammarskjöld, qui voulait quitter son poste pour protester contre une agression armée commise par certains Etats Membres contre un autre Etat Membre, et qui, plus tard, a fini tragiquement alors qu'il oeuvrait résolument en faveur de la paix en Afrique centrale. En cet anniversaire de l'Organisation, il convient de songer au sacrifice consenti par cette éminente personnalité et nous souvenir des sacrifices consentis par toutes les forces de maintien de la paix des Nations Unies dans plusieurs foyers de conflits armés à travers le monde.

Une autre contribution durable et méritoire des Nations Unies au noble idéal de la liberté et de l'émancipation de l'homme est le processus de décolonisation qui a débouché sur l'octroi de l'indépendance à la plupart des pays assujettis à la domination coloniale. Cette année nous célébrons aussi le 25ème anniversaire de cet important événement.

Il est indubitable qu'il reste encore beaucoup à faire. Qu'il me soit permis d'énumérer certains des problèmes qui continuent de préoccuper vivement les Maldives.

Dans notre région, nous, aux Maldives, ressentons profondément l'échec rencontré dans la convocation de la Conférence de Colombo, dont l'objectif était de trouver les moyens d'appliquer la résolution des Nations Unies faisant de l'océan Indien une zone de paix. Près de 14 ans se sont écoulés depuis que les Nations Unies ont adopté cette résolution dans le but de protéger l'indépendance, la souveraineté et l'intégrité territoriale des Etats de la région. Les Maldives, entourées par l'océan Indien, sont convaincues que la démilitarisation de l'océan Indien est absolument essentielle au processus et à la stabilité de la région. En outre, nous ne saurions accepter la suggestion qui tend à lier la Conférence de Colombo à des questions complètement étrangères à la résolution pertinente des Nations Unies.

Dans le contexte du droit à la souveraineté et à l'autodétermination consacré dans la Charte des Nations Unies, les Maldives demandent la restitution immédiate au peuple palestinien de sa patrie, car nous croyons que seule la reconnaissance

Le président Abdul Gavoom

du droit des Palestiniens à la souveraineté nationale et à un Etat sur leur propre sol assurera une paix durable et véritable au Moyen-Orient. Les Maldives déplorent profondément qu'Israël persiste dans son refus de se conformer aux résolutions des Nations Unies et de se retirer de tous les territoires arabes qu'il occupe depuis la guerre de 1967 ainsi que dans ses actes d'agression dans la région.

Les actes de guerre commis par Israël contre les pays arabes ont pris des proportions alarmantes, et le dernier en date - le bombardement regrettable du siège à Tunis de l'OLP - a été présenté par Israël comme un acte routinier de légitime défense. Ces actes d'agression gratuits et non justifiés doivent être arrêtés à tout prix si l'on veut que la recherche de la paix au Moyen-Orient se poursuive.

S'agissant du conflit traque entre l'Iran et l'Iraq, nous exigeons un cessez-le-feu immédiat et le retrait de toutes les forces à l'intérieur de leurs frontières - mesures que nous considérons essentielles à la recherche d'un règlement pacifique et durable du conflit.

Les Maldives demandent instamment à l'Afrique du Sud de mettre fin à son occupation illégale de la Namibie et à ses actes illégaux d'agression contre l'Etat souverain de l'Angola. En Afrique du Sud même, nous exigeons la suppression immédiate de l'état d'urgence, le relâchement des prisonniers politiques détenus sans jugement et la mise en liberté prompte et inconditionnelle de Nelson Mandela.

Une fois encore, dans l'intérêt de la paix et pour que cessent les effusions de sang et les souffrances humaines, nous demandons le retrait des troupes étrangères de l'Afghanistan afin que soient respectés l'intégrité territoriale de ce pays et son statut d'Etat non aligné.

Je saisis l'occasion pour réaffirmer l'appui de mon gouvernement au retrait de toutes les forces étrangères du Kampuchea. Nous sommes en effet convaincus que c'est là le seul moyen de trouver une solution politique globale qui se fonde sur la volonté du peuple kampuchéen. Nous appuyons également tous les efforts faits en vue de parvenir à une réunification de la Corée conformément aux vœux du peuple coréen.

Le président Abdul Gavoom

Sur le plan économique international, les Maldives sont profondément déçues et navrées que les espoirs qu'avait fait naître la sixième session extraordinaire de l'Assemblée générale, tenue il y a 11 ans, ne se soient pas matérialisés. Les arrangements économiques et commerciaux internationaux actuels perpétuent de graves inégalités et continuent de favoriser un transfert inéquitable des ressources du Sud essentiellement en développement vers le Nord industrialisé. Nous espérons, par conséquent, en une restructuration prochaine de la structure économique et sociale actuelle, en un moment où la menace du protectionnisme se dessine de plus en plus clairement à l'horizon, scénario dans lequel, en dernière analyse, aussi bien les pays industrialisés que les pays en développement seront perdants.

En outre, les Maldives demandent à la communauté internationale de prendre davantage en considération le dommage économique causé aux petits Etats de ce monde, et en particulier aux petits Etats insulaires, par les arrangements financiers et commerciaux actuellement en vigueur. Nous sommes profondément convaincus que la vulnérabilité des petits Etats insulaires et leur économie fragile devraient constituer un domaine hautement prioritaire, dans lequel des mesures adéquates s'imposent d'urgence pour remédier aux graves inégalités existantes. En fait, le lien direct entre l'instabilité économique aggravée par des pratiques injustes et inégales et la sécurité globale des petits pays insulaires du monde mérite une plus grande et plus urgente attention que par le passé.

Bien entendu, toutes ces préoccupations, aussi indubitablement vitales qu'elles soient, perdent toute importance face à la menace actuelle qui plane sur toute la race humaine. Je veux parler, bien entendu, de la menace d'anéantissement nucléaire. Il est temps que tous les Etats nucléaires comprennent une vérité simple et terrifiante, à savoir que, si un engin nucléaire était utilisé, soit dans une attaque soit en légitime défense, nul ne survivrait pour se proclamer vainqueur. Avec cette terrible éventualité présente à l'esprit, les Maldives demandent des efforts soutenus dans le sens du désarmement et du démantèlement des arsenaux nucléaires.

Les peuples du monde, au nom desquels les Nations Unies ont été créées il y a 40 ans, ont assisté avec beaucoup d'espoir et d'attente à la croissance constante de cette organisation. Le nombre de ses Membres a plus que triplé, passant de 51 en 1945 à 159 aujourd'hui. Et les activités de ses principaux organes et de ses

Le président Abdul Gayoom

institutions spécialisées se sont étendues énormément au cours des 40 dernières années et couvrent aujourd'hui toute la gamme des relations humaines.

Pour beaucoup dans le monde, les Nations Unies sont une organisation pesante, où l'on parle beaucoup mais où l'on ne fait pas grand-chose. A notre avis, comme j'ai essayé de l'expliquer, le système des Nations Unies fait son travail dans plusieurs domaines cruciaux de l'activité humaine. On ne peut nier que ce système a ses problèmes et ses difficultés, mais malgré tout, il est prouvé amplement que le monde a besoin de l'Organisation. En effet, à maintes reprises au cours des 40 dernières années, l'Organisation des Nations Unies a prouvé qu'elle peut faire des choses qu'aucune autre organisation ne peut accomplir ou n'a jamais pu faire auparavant.

Nous, qui vivons loin des centres des débats ici, nous demandons si l'un des principaux problèmes qui gênent l'action des Nations Unies dans plusieurs domaines vitaux, ainsi que dans les situations d'urgence, n'est pas l'exercice répété et injustifiable du droit de veto au Conseil de sécurité. Il est bien clair, certes, qu'à la naissance de cette organisation, le droit de veto a été conçu pour sauvegarder la sécurité et les intérêts vitaux des membres permanents du Conseil. Mais au fil des ans, alors que l'Organisation s'élargissait et étendait largement ses champs d'action, cette pratique a fait naître des doutes sérieux dans l'esprit de beaucoup. Je peux me tromper, mais n'est-il pas exact qu'en plusieurs occasions, le veto a constitué une entrave à la paix et à la sécurité mondiale qui, après tout, sont la responsabilité primordiale et fondamentale pour laquelle l'Organisation a été créée en premier lieu?

Pour petite que soit notre nation, nous, aux Maldives, demeurons aussi prêts que par le passé à contribuer à la réalisation des nobles buts de l'Organisation, avec notre foi en les idéaux d'origine de l'Organisation toujours égale et notre confiance dans le triomphe ultime de la solidarité humaine nullement ébranlée. En fait, nous avons pu constater récemment, dans des circonstances très tragiques, que les nations du monde peuvent s'unir pour alléger les souffrances, aussi bien face à la famine qui sévit en Ethiopie qu'à la suite de la catastrophe naturelle qui a frappé le Mexique. Nous applaudissons aux initiatives humanitaires qui découlent de ce que l'homme a de plus noble.

Le président Abdul Gayoom

Pour conclure, qu'il me soit permis de suggérer qu'il n'y a pas de meilleure manière de célébrer le quarantième anniversaire de cette organisation que de renouveler notre attachement à ces objectifs si essentiels au progrès de l'homme. Allons de l'avant de concert au service d'une cause commune et à la poursuite d'un même but. Soyons dignes de la Charte qui a été rédigée, il y a 40 ans, pour l'humanité.

M. Abdul Gayoom, président des Maldives, est escorté depuis la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'orateur suivant est S. Exc. le très honorable Edward P. Seaga, premier ministre et ministre des finances et de la planification de la Jamaïque.

M. Seaga, premier ministre de la Jamaïque, est escorté à la tribune.

M. SEAGA (Jamaïque) (interprétation de l'anglais) : Nous sommes réunis pour commémorer un événement mémorable dans l'histoire de la communauté internationale. Nos prédécesseurs, réunis à San Francisco il y a 40 ans, voulaient créer une organisation, un système servant de base à un avenir plus lumineux. Comme tous ceux qui veulent procéder à des changements, ils se sont bien entendu heurtés aux constantes réalités de leur époque. Néanmoins, leur vision, leur sagesse et leur hardiesse étaient telles qu'ils ont réussi à mettre en place l'institution dont nous célébrons maintenant l'anniversaire. En fait, le plus grand hommage qu'on puisse rendre au rôle et aux travaux de l'Organisation, c'est de constater que 40 ans après la Conférence de San Francisco nous sommes en mesure d'affirmer que les Nations Unies de même que les principes et les idéaux qu'elles représentent, ont irrévocablement changé, en mieux, la nature des relations internationales pendant la première moitié du XXe siècle.

Le rôle digne d'éloques joué par les Nations Unies dans les domaines les plus divers, allant de la décolonisation politique au maintien de la paix, de l'assistance technique à la codification d'instruments des droits de l'homme et au développement progressif du droit international, est reconnu de tous. Les institutions spécialisées traitant de tout un éventail de sujets - de l'agriculture aux études en matière de population, du travail au développement industriel et à la culture - ont joué un rôle important dans leurs domaines respectifs. C'est là un bilan dont peut s'enorgueillir la communauté internationale. Mais le monde est encore bien trop dangereux et imparfait pour que nous nous contentions, même en cette période commémorative, de chanter les louanges de l'Organisation. Nous devons aussi reconnaître les faiblesses de l'Organisation et en tenir dûment compte. Nous sommes tous Membres de cet organisme et nous ne pouvons ignorer nos responsabilités pour ce qui est de ses décisions, de son fonctionnement, de son efficacité et de son impuissance.

A bien des égards, les Nations Unies ont servi de pouponnière aux nouvelles nations issues des luttes de liberté menées pendant les 20 années qui ont suivi 1945. Tous ces jeunes Etats, pratiquement, ont été fondés sur les frontières territoriales tracées par les puissances coloniales qui, motivées par des considérations stratégiques et économiques, ont le plus souvent ignoré les affinités raciales, linguistiques et culturelles de la région mais aussi ses

M. Seaga (Jamaïque)

différences. La création d'Etats-nations indépendants a constitué la première étape de ce difficile processus tendant à encourager l'identité nationale. C'est un processus qui continue d'évoluer dans des conditions économiques, politiques et sociales qui, le plus souvent, semblent encourager les forces centrifuges existant dans les sociétés.

C'est par ailleurs un processus qui a dû opérer face à un monde vigilant et préoccupé. Les progrès de la technique, des télécommunications notamment, et le réseau international toujours plus étendu du commerce et du financement transnationaux, ont rétréci la scène internationale tandis que le nombre des acteurs augmentait considérablement. Nous en savons beaucoup plus les uns sur les autres et chacun est beaucoup plus concerné aujourd'hui par les affaires de l'autre qu'il ne l'était il y a seulement une génération. A un certain degré, nous nous préoccupons des événements qui se produisent dans chaque pays car le plus souvent ils affectent les événements dans notre propre pays. Par exemple, la moindre augmentation du taux d'intérêt dans l'un des principaux pays industrialisés peut, du jour au lendemain, augmenter de plusieurs millions la dette d'un autre pays et, partant, provoquer d'importantes compressions de dépenses pour les services sociaux et une augmentation correspondante des tensions sociales. Les événements politiques dans un pays en développement peuvent affecter les opérations concernant les produits de base les principales sociétés de même que les opérations des grandes banques et bourses de valeurs situées à des milliers de kilomètres. Telles sont donc les constantes réalités de notre monde interdépendant.

Il devient de plus en plus apparent que seul un effort collectif permettra à la communauté internationale de faire face à ces réalités. Comment pourrions, autrement, faire face à ce qu'implique l'aventure de l'homme hors de son foyer terrestre, en tant qu'explorateur et touriste, en tant que guerrier et industriel? Comment les nations du monde pourraient-elles autrement surmonter les coups portés à l'environnement et à l'écologie de la planète? Comment pourrions-nous autrement mener à bien, pour le plus grand bien de toute l'humanité, l'exploitation de notre patrimoine commun, la mer, ou encore faire face aux problèmes qu'implique la révolution des communications et de l'information? Comment pourrions, autrement surmonter les différences manifestes de niveaux de vie et ce qu'implique le succès ou l'échec de l'aventure de l'homme à la recherche de nouveaux systèmes idéologiques, économiques et politiques susceptibles d'améliorer le bien-être et la

M. Seaga (Jamaïque)

prospérité de chacun? Enfin, n'existe-t-il pas d'autres moyens de surmonter les problèmes politiques internationaux afin que cesse le recours croissant à la menace ou à la force et que soient ainsi possibles les solutions politiques? A sa manière, chacune de ces questions touche à la vie de chaque personne sur cette planète et aucune de ces questions ne peut être résolue par un Etat ou un groupe d'Etats seulement.

Nul doute que ces questions seront examinées par toute une gamme d'institutions et d'instances des Nations Unies et qu'elles feront l'objet d'exposés par les Chefs d'Etat et de gouvernement qui prendront la parole pendant cette session historique. Pour ma part, je me concentrerai sur deux des questions qui continuent de susciter l'attention et l'inquiétude de l'opinion mondiale : les problèmes toujours plus graves de la crise économique et les domaines explosifs de conflit politique persistant.

Nous devons, pendant cette session historique, nous engager de nouveau à aller de l'avant et à faire preuve ensemble de la volonté politique nécessaire pour faire face aux constantes réalités qui seront un sujet d'inquiétude, une source de conflit et un objet de négociation au sein du système des Nations Unies pendant les dix années à venir.

Les échecs des Nations Unies sont dus à une absence de volonté, de volonté collective dans certains cas. Mais d'ordinaire, c'est la détermination d'acteurs bien précis qui ignore cette volonté ou y fait obstacle.

La Namibie en est un exemple frappant. Depuis de nombreuses années, le régime sud-africain défie un jugement de la Cour internationale de Justice et se moque des dénonciations répétées de l'Organisation car il sait fort bien que certains Membres sont moins déterminés à l'égard de cette question que les autres dans leur ensemble.

M. Seaga (Jamaïque)

La conscience collective du monde est depuis longtemps indignée et révoltée devant le système d'apartheid de l'Afrique du Sud. L'appel en faveur de la liberté pour l'âme torturée de ce pays a été entendu. Cet appel retentissant en faveur d'une action concrète émane surtout des nations en développement et de certaines autres. A présent, le peuple noir d'Afrique du Sud, humilié et avili pendant des décennies par un système qui, de toute évidence, est resté sourd aux attaques verbales, prend les choses en main. Il attaque la citadelle de l'apartheid avec son propre corps, le corps de ses enfants, dont certains sont encore tout jeunes. Et maintenant, quelques sanctions sont appliquées.

A ce sujet, la Jamaïque est fière d'avoir coupé toutes relations avec l'Afrique du Sud dès 1960; et nous parlons avec la ferveur et la conviction d'une nation en développement ayant des liens historiques et ethniques étroits avec le continent africain et un ferme attachement aux principes des droits de l'homme, de la justice et du processus démocratique.

Dans la mesure où il semble que cette question fasse enfin l'objet d'une volonté collective, la communauté internationale doit continuer à œuvrer inlassablement au démantèlement de l'apartheid et à la création d'un Etat qui reconnaitra la valeur humaine de tous ses citoyens sans exception, indépendamment de leur couleur, de leurs croyances religieuses, ou du travail qu'ils accomplissent.

Pour ce faire, des sanctions limitées, ne suffisent pas en soi. La communauté internationale doit insister sur la limitation des nouveaux investissements, la cessation des nouveaux prêts et l'imposition de conditions fermes au remboursement par le régime de sa dette extérieure.

D'ores et déjà, les perspectives de la diminution de la participation étrangère dans l'économie sud-africaine créent des déséquilibres dans l'économie qui affaiblissent la valeur du rand. Si l'on fait preuve de la volonté nécessaire pour isoler l'Afrique du Sud dans le monde de la finance et du commerce international, le rand deviendra le baromètre des forces puissantes de bouleversements internes qui feront suite à l'effondrement de la monnaie. Ce sont les forces économiques internes puissantes qui respectent la valeur du rand plus que les appels nationaux et internationaux en faveur de l'homme et des droits politiques qui, en fin de compte, provoquent l'effondrement de l'apartheid. La préoccupation de l'Afrique du Sud n'a jamais porté sur la valeur des droits, mais

M. Seaga (Jamaïque)

uniquement sur la valeur du rand. L'apartheid est structuré pour défendre les rands, pas les droits. Pour démanteler l'apartheid, il faut démanteler la base du rand.

Et ceux qui affirment que ces mesures porteront préjudice aux personnes qu'elles sont censées aider, ont déjà reçu leur réponse. Les Noirs d'Afrique du Sud ont commencé le boycottage de certaines entreprises blanches dans un effort spontané qui devient de jour en jour plus efficace. Et afin de contribuer à la destruction de l'apartheid, les dirigeants des Etats de première ligne ont affirmé qu'ils étaient disposés à subir les pressions que provoquera sur leurs propres pays le bouleversement de l'économie sud-africaine. Le mandat maintenant est clair. La volonté de la communauté internationale ne doit pas faillir.

La crise au Moyen-Orient est un autre problème qui existe depuis longtemps, car il figure à l'ordre du jour des Nations Unies depuis 1946. Cette région est un point de convergence des passions profondes et fortes qui découlent d'aspirations nationalistes et religieuses. Au coeur du problème se trouve la question des droits et des revendications conflictuelles. Le droit à l'autodétermination et à un Etat, le droit au retour et le droit des Etats de vivre dans la paix et la sécurité.

La voie à suivre passe par un compromis et une reconnaissance mutuelle des droits légitimes de tous les intérêts divergents. Nous savons que le processus ne sera pas aisé. Tant de choses se sont produites qui ont exacerbé les sentiments d'amertume et d'hostilité et endurci la position des parties au conflit. Mais comme personne ne saurait tirer parti de l'impasse actuelle, un effort doit être consenti pour trouver une solution par des moyens pacifiques. La violence, qui provoque de temps à autre une vraie guerre et les actes de violence tels que les détournements internationaux et la prise d'otages n'ont pas rapproché le problème d'une solution. Les négociations et le compromis semblent être les seules options possibles. Toute formule de paix doit tendre à un accord complet dans lequel justice est faite car sans elle, la paix ne saurait être juste et durable.

Nous ne devons jamais accepter l'idée que l'impasse créée par les passions entre les parties affectées ne puisse être rompue au Sommet. Là, plus qu'ailleurs, les Nations Unies ont un rôle à jouer au niveau du Secrétaire général, seul intermédiaire honnête en mesure de prendre ses distances vis-à-vis des

M. Seaga (Jamaïque)

représentants des puissances, en proposant, en opposant, en négociant et finalement en trouvant un compromis permettant d'assurer un règlement pacifique. Un tel règlement est-il réellement au-delà des ressources économiques du monde arabe, des compétences d'Israël et de la volonté politique des antagonistes dans le monde voisin et plus loin? Si cette région riche en ressources était unie, ne serait-elle pas une autre Europe? N'est-ce pas là le véritable objectif : faire d'une grande région du globe, source de détresse, une ressource de développement? Devons-nous, comme alternative, vivre dans un monde d'hostilité croissante, de détournements et d'otages? Est-il possible de tendre un filet de sécurité pour se protéger de ce fou qui crie "au feu" dans un cinéma et qui se réjouit de la débandade?

Les Nations Unies, et notamment l'Assemblée générale et le Conseil de sécurité, ont jusqu'ici fonctionné à l'unisson des préoccupations fondamentales de leurs Membres qui portent sur leur intégrité territoriale, politique et économique. Cela ne devrait pas pour autant empêcher une ligne de conduite plus audacieuse de la part des Nations Unies pour modérer les questions internationales et faire face aux réalités opiniâtres du futur. Dans certains cas, la médiation peut être appropriée; il est question, par exemple, d'une réunification éventuelle des deux Corée; dans d'autres cas, la direction des Nations Unies devrait prendre sur elle-même de faire préparer des études de haut niveau qui offriraient une analyse technique et non politique de certains problèmes persistants pour permettre une meilleure évaluation et des conseils plus avisés.

Aux termes de l'Article 55 de la Charte, les Nations Unies sont investies d'un mandat spécifique en vue de favoriser le relèvement des niveaux de vie, le plein emploi, et des conditions de progrès et de développement, et la solution des problèmes internationaux dans le domaine économique. Le mandat de la Charte dans le domaine de la coopération économique et du développement doit être pris au sérieux. Pour ce faire, nous devons reconnaître dans quelle mesure l'environnement extérieur influe sur la réalisation des objectifs des pays individuels. S'il fut un temps où il n'existait pas de rapport entre les uns et les autres, ce n'est certainement plus le cas maintenant.

M. Seaga (Jamaïque)

Les récents événements indiquent nettement le rôle considérable que jouent les politiques fiscales, monétaires et commerciales des pays industriels dans le climat extérieur auquel doivent faire face les pays en développement. Les données montrent un réseau de plus en plus serré de liens dans les courants d'information, de techniques, de personnes, de biens et de services.

Cette relation entre pays en développement et pays développés se modifie maintenant de manière perceptible. Les pays industrialisés doivent stabiliser et restructurer leurs propres économies pour venir à bout des graves déséquilibres créés par les bouleversements dramatiques des années 70; aussi le groupe des donateurs est-il moins porté à s'engager dans un échange Nord-Sud analogue à celui des décennies précédentes sur la distribution de l'aide inconditionnelle.

La réalité opiniâtre des pressions économiques persistantes a substitué à l'aide inconditionnelle au développement des arrangements de prêts conditionnels assortis de prescriptions politiques pour une stabilisation et une restructuration économiques. Dans les faits, le transfert des ressources du passé était axé vers les projets et fondé essentiellement sur le besoin de renforcer et de développer les services du secteur public; les programmes futurs de l'aide officielle au développement susciteront en outre la question suivante : l'économie telle qu'elle est structurée parviendra-t-elle à la croissance et à l'amélioration des recettes d'exportation afin d'assurer le relèvement du niveau de vie et de réduire la dette?

Cette nouvelle politique régissant le transfert des ressources aura des effets fondamentaux et traumatisants sur un grand nombre de pays en développement, qui devront maintenant commencer à introduire des politiques d'austérité impliquant des réductions de dépenses et des augmentations de recettes pour assurer la stabilisation de leurs économies et, en même temps, restructurer leur politique afin de réorienter leurs économies pour leur permettre une croissance améliorée et de meilleures recettes d'exportation.

Mon propre pays fut parmi les premiers à introduire des programmes de stabilisation économique en coopération avec le Fonds monétaire international (FMI) et à effectuer en même temps une adaptation de la structure de son économie en coopération avec la Banque mondiale. Nous avons commencé aussi, en coopération avec l'Agence américaine pour le développement international (AID), un programme de libéralisation de l'économie.

Aujourd'hui, trois ans plus tard, la Jamaïque a restauré les principaux éléments de stabilisation économique, réduisant le déficit fiscal de plus de la

M. Seaga (Jamaïque)

moitié en tant que pourcentage du produit intérieur brut, et a inversé les sorties négatives de devises des réserves internationales.

Simultanément, l'économie jamaïcaine a été restructurée par la relance du secteur touristique, par le relèvement de l'agriculture en tant que secteur le plus dynamique de l'économie aujourd'hui, et par la réapparition de certains sous-secteurs de produits manufacturés destinés à l'exportation. Ensemble, ces trois secteurs améliorent l'équilibre de l'économie restructurée qui, antérieurement, dépendait exclusivement du secteur dominant de la bauxite et de l'aluminium.

En même temps, l'économie a été libéralisée par la suppression du contrôle des prix et des importations, par le retrait du secteur public de certaines entités plus à même de bien fonctionner dans le secteur de la propriété ou de la gérance privées.

La clef de la stratégie se trouve dans la décision audacieuse de faire flotter le dollar jamaïcain pour lui permettre d'atteindre un taux de change compétitif, et nous y sommes parvenus.

Pourtant, après avoir fait tout ce que l'on propose maintenant aux autres pays affectés par la dette de faire, conformément à la nouvelle orientation et à l'insistance sur les programmes d'aide ou d'autres courants financiers à l'avenir, la Jamaïque traverse encore de grandes difficultés.

L'analyse démontrera que, ni la politique de régulation de la demande du Fonds monétaire international, ni le programme de restructuration de l'offre de la Banque mondiale, ni la libéralisation de l'économie encouragée par l'Agence pour le développement international ne suffisent à ces pays tributaires des prix des produits de base essentiels destinés à l'exportation qui contribuent considérablement tant aux recettes d'exportation qu'aux recettes intérieures.

Dans le cas de la Jamaïque, alors que l'économie nouvellement stabilisée, restructurée et libéralisée était mise en place, la base de la nouvelle superstructure disparaissait du fait de la rapide diminution des ressources du secteur minier dont la production et les exportations s'effondraient de moitié au cours des cinq dernières années.

Le résultat final fut que, si les bénéfices des nouvelles politiques adoptées jusqu'ici amélioraient les recettes en 1985 de 270 millions de dollars américains

M. Seaga (Jamaïque)

par rapport à 1980, le déclin du secteur minier créait une diminution de 500 millions de dollars américains pour la même période.

En conséquence, notre immense effort d'adaptation nous a fait avancer d'un pas, tandis que l'effondrement de la demande sur les marchés internationaux nous faisait reculer de deux.

En tant que nation, nous avons pris toutes les décisions pénibles et courageuses nécessaires pour rétablir notre économie sur une base plus saine, et des résultats positifs commencent à apparaître. Mais quelque part dans le système international, à certains points qui échappent à notre contrôle, des forces de récession dont nous ne sommes pas responsables agissent à l'encontre des mesures que nous prenons, avec des résultats négatifs.

J'ai beaucoup parlé du cas de la Jamaïque parce que maintenant nous avons déjà fait tout ce que l'on demande instamment aux autres nations de faire en partant de l'hypothèse qu'une telle adaptation redressera les économies perturbées, et que notre propre économie est encore très précaire en raison de l'effondrement du marché international des produits de base pour la bauxite et l'aluminium.

Je désire être clair sur ce point parce qu'il existe d'autres nations dont les problèmes sont analogues et pour lesquelles les principaux marchés d'exportation du pétrole, de l'étain, du cuivre, etc., se contractent rapidement pendant qu'une restructuration positive est en train de se faire.

En bref, ce groupe de nations tombe dans une catégorie spéciale que l'on doit examiner cas par cas si l'on veut trouver des solutions particulières au problème fondamental de l'effondrement des principaux marchés d'exportation, car les solutions prescrites et les politiques orthodoxes correctement préconisées par les agences internationales de prêts n'aboutiront pas seules aux résultats désirés.

On a constaté un peu partout que les cours des produits de base n'ont pas augmenté proportionnellement à la reprise du commerce international, d'où le pessimisme des pays endettés pour qui la crise de la dette est plus présente que jamais, tandis que les pays créditeurs interprètent avec optimisme les résultats globaux comme un arrêt de la crise. Les chiffres globaux masquent la gamme des faibles résultats toujours sous-jacents.

La question de la dette revêt une importance critique et nous avons tous grandement intérêt à trouver une solution globale. Etant donné le désir dominant de la communauté internationale de rechercher des solutions, de nombreuses propositions sont faites afin de diminuer les pressions politiques en vue d'annuler ou de limiter la dette.

M. Seaga (Jamaïque)

Je pense que nous en sommes arrivés à un stade où une évaluation est nécessaire pour savoir si de nouveaux emprunts permettraient de diminuer nos problèmes provisoirement, quel nouveau commerce nous donnerait la possibilité de nous débarrasser de nos problèmes, et quels sont les mécanismes peu orthodoxes qui permettraient à chacun de s'acquitter efficacement de son rôle.

Il ne faut pas supposer que les programmes de prêts mondiaux, les espoirs de croissance mondiale ou la reprise du commerce mondial aboutiront automatiquement au redressement mondial. La démarche cas par cas est indispensable à tout traitement global proposé, comme le souligne le cas de la Jamaïque en tant qu'exemple spécifique d'un groupe plus large de pays qui se trouvent dans une même situation et qui font tout ce qu'ils peuvent pour parvenir à s'en sortir mais n'y parviennent pas en raison d'éléments qui échappent à leur pouvoir.

Que nous puissions résoudre nos problèmes dépend en partie de la volonté des pays industrialisés d'ajuster la structure de leurs propres économies. La tentation de recourir au protectionnisme est forte, mais le présent et le futur exigent une participation créatrice plutôt qu'une résistance acharnée à l'évolution industrielle actuelle.

L'apparition d'un marché mondial n'est qu'un facteur dans l'interdépendance croissante du monde; en amorçant cette nouvelle étape de l'histoire mondiale, notre responsabilité principale sera la gestion de l'interdépendance. Ce seront nos talents, notre ingéniosité et nos connaissances qui seront appelés à rétablir l'équilibre après les bouleversements nécessaires qui font partie inévitablement des changements qui nous rapprochent de plus en plus tout en menaçant de nous éloigner les uns des autres.

Je voudrais rappeler certains de ces changements les plus importants. Depuis 1950, 83 nouvelles nations sont apparues sur la scène mondiale, et parmi celles-ci mon propre pays, la Jamaïque, qui a 23 ans cette année. Ces pays représentent 542 millions d'êtres humains, soit 12 p. 100 de la population du monde. Par conséquent, le monde post-colonial a, de toute évidence, des réalités géo-politiques. C'est un terrain fertile d'idéologies qui s'affrontent. De fait, l'affrontement idéologique croissant fait partie de la dialectique post-coloniale et contribue lui aussi à rendre notre monde plus complexe. Par ailleurs, le perfectionnement croissant des armes de guerre a donné à l'humanité un véritable

M. Seaga (Jamaïque)

pouvoir apocalyptique et une responsabilité effrayante. Et enfin, la révolution dans les communications introduite par le transistor, le satellite et l'ordinateur nous a poussés dans l'ère de l'information, accélérant l'avènement de la communauté mondiale.

Par conséquent, nous nous avançons vers un monde qui exige une capacité constante de venir à bout des nouveaux débuts, de faire face constamment à des horizons changeants et de trouver de nouvelles solutions pour de nouvelles époques.

Il y a toujours trois réactions possibles au changement. L'une est d'y résister, d'épuiser les énergies dans des conflits destructeurs; une autre est d'ignorer le changement et, par conséquent, d'être submergé par lui; la troisième, est de comprendre, de réagir et de guider.

Dans un monde interdépendant, seule la volonté conduira aux solutions et nous mènera à cette sage symbiose qui offre le meilleur espoir de paix et de survie collective. C'est dans ce monde interdépendant de perspectives et d'horizons changeants, que l'Organisation des Nations Unies opérera à la prochaine étape de notre histoire.

M. Seaga, premier ministre et ministre des finances et de la planification de la Jamaïque est escorté depuis la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'orateur suivant est le Premier Ministre et Ministre des finances et des affaires étrangères de Saint-Vincent-et-Grenadines, S. Exc. M. James Fitz-Allen Mitchell.

S. Exc. M. James Fitz-Allen Mitchell, premier ministre et ministre des finances et des affaires étrangères de Saint-Vincent-et-Grenadines, est escorté à la tribune.

M. MITCHELL (Saint-Vincent-et-Grenadines) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens à vous féliciter pour votre élection à la présidence de cette quarantième session historique de l'Assemblée générale. En tant que diplomate chevronné ayant une vaste expérience des affaires internationales, vous êtes pleinement qualifié pour nous guider au cours de cette session très importante dans la vie de l'Organisation.

En cette occasion, ma délégation voudrait également exprimer sa reconnaissance à votre prédécesseur, l'ambassadeur Paul Lusaka, pour la manière efficace et habile dont il a présidé la trente-neuvième session de l'Assemblée générale.

Je voudrais également vous adresser mes félicitations, Monsieur le Secrétaire général, pour la compétence avec laquelle vous vous acquittez de vos

M. Mitchell' (Saint-Vincent-et-Grenadines)

responsabilités, particulièrement dans des zones de tension politique situées dans des régions dispersées de par le monde. Nous prenons note avec satisfaction du rapport que vous avez présenté à cette session de l'Assemblée générale et nous vous assurons de l'appui du Gouvernement et du peuple de Saint-Vincent-et-Grenadines dans votre travail inlassable et dans votre quête de paix, de règlement des différends et de développement de tous nos peuples.

Nous tenons à saisir cette occasion pour exprimer les sentiments de sympathie de notre gouvernement au peuple mexicain qui souffre les séquelles des tremblements de terre récents. Nous, dans les Caraïbes, connaissons la tragédie que peuvent causer les éruptions volcaniques et les ouragans, et nous espérons que la communauté internationale répondra de manière positive au processus de reconstruction du Mexique.

Au cours des 40 dernières années, le Gouvernement et le peuple des Etats-Unis - et particulièrement la ville de New York - ont été les hôtes de l'Organisation et de ses délégations. Je voudrais donc exprimer ma gratitude à New York, en particulier, et aux Etats-Unis, en général pour l'hospitalité accordée au reste du monde depuis quatre décennies. Peut-être que nulle autre ville du monde n'aurait pu survivre à l'impact de l'influence de toutes nos cultures très variées.

M. Mitchell (Saint-Vincent-et-Grenadines)

Quarante ans après la naissance de l'Organisation des Nations Unies, les buts et les principes énoncés en 1945 demeurent aussi valables aujourd'hui qu'ils l'étaient alors. La Charte a résisté à l'épreuve du temps, et le Gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines en appuie le maintien sous sa forme actuelle. Quelles que soient les lacunes de sa mise en oeuvre, quelles que soient les limitations des institutions des Nations Unies, la faute n'en incombe pas à la Charte. Par conséquent, nous réaffirmons notre attachement aux principes si judicieusement formulés par les fondateurs de l'Organisation qui nous a si bien servis.

En 1979, l'année d'une éruption volcanique dévastatrice, Saint-Vincent-et-Grenadines est devenu le 154ème Membre de notre organisation. J'ai du mal à imaginer ce que l'indépendance aurait signifié pour un petit pays tel que le nôtre, ayant approximativement 100 000 habitants, si une organisation comme l'Organisation des Nations Unies n'avait pas existé. Les petits pays et les pays dépendants dépouillés par les puissances métropolitaines seraient allés à la dérive si une organisation comme l'Organisation des Nations Unies n'avait été là pour constituer un foyer d'appartenance. En fait, il n'est point déplacé de féliciter l'ONU d'avoir servi de cadre à l'existence souveraine des petites nations.

L'une des critiques de la Charte que l'on entendra peut-être formuler à l'occasion de cet anniversaire, soit dans ces murs, soit à l'extérieur, est que les petits pays ont droit à une voix, tout comme les pays plus grands et plus puissants. Même si cette pratique s'est parfois révélée irritante au fil des ans, je ne pense pas, en définitive, qu'elle ait été la cause des grandes difficultés qui existent dans le fonctionnement du système des Nations Unies.

Je voudrais maintenant porter mon attention sur les pays à qui l'on refuse encore la qualité de Membres de l'Organisation des Nations Unies. Je veux espérer qu'à l'occasion de la célébration du cinquantième anniversaire de l'Organisation, tous les peuples du monde seront représentés ici. L'Organisation des Nations Unies sera alors parvenue à une universalité véritable.

Il y a quelques jours de cela, des représentants de 149 pays ont participé aux réunions de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international qui se sont tenues à Séoul, capitale de la Corée du Sud. Il est ridicule que le peuple dynamique de la République de Corée ne soit pas représenté ici. Nous appuyons son droit de se joindre aux Membres de l'Organisation et nous espérons que les difficultés qui l'en empêchent pourront être aplanies. Les progrès réalisés

M. Mitchell (Saint-Vincent-et-Grenadines)

récentement dans le cadre des entretiens menés sous l'égide de la Croix-Rouge et des entretiens économiques entre les deux Corée, qui professent des idéologies différentes, préparent la voie à une coopération significative. Cette coopération doit être encouragée, et c'est ici, aux Nations Unies, que le dialogue doit être concrètement encouragé. Par conséquent, il faut souhaiter que les Membres de l'Organisation favorisent la création d'un climat politique plus propice à une solution pacifique de la question coréenne tout en encourageant les deux Corée à poursuivre le dialogue.

L'admission des deux Corée en tant que Membres de l'Organisation pourrait contribuer à atténuer les tensions et à instaurer la paix dans la péninsule coréenne.

Un autre pays qui se voit refuser la qualité de Membre de plein droit de l'Organisation est le territoire de la Namibie. Saint-Vincent-et-Grenadines estime que les bases de toute solution définitive du problème namibien sont contenues dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité et demande instamment à l'Organisation internationale d'en rechercher une prompt application.

Au cours des 40 dernières années, il n'y a pas eu de problème plus difficile à résoudre que le conflit du Moyen-Orient. Aucune partie du monde n'a échappé aux effets du différend entre Israël et les Palestiniens. Les petits pays n'ont absolument aucune influence sur la solution d'un tel conflit, mais le conflit a eu et continue d'avoir, de temps à autre, une influence sur les conditions économiques qui ont, pour nous, des incidences négatives et, puisque Saint-Vincent-et-Grenadines n'a pas été épargné, nous tenons à faire officiellement état de notre position. Nous reconnaissons le droit d'Israël d'exister et nous appuyons également le droit des Palestiniens à un foyer national. Nous prions pour que l'impasse dans laquelle se trouve le conflit du Moyen-Orient, qui a son origine dans le refus de concéder aux Palestiniens un foyer national, ne persiste pas interminablement. Dans l'intérêt de la paix et la sécurité mondiales, nous espérons une solution pacifique du différend dans le cadre de la Charte des Nations Unies, une solution qui donne satisfaction aux justes aspirations de tous les peuples de la région.

Depuis 40 ans qu'elle existe, l'Organisation des Nations Unies s'est efforcée résolument d'atteindre les objectifs de la Charte et d'encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, ce dont nous devons nous féliciter. Les nombreuses conventions et déclarations internationales adoptées sous les auspices de l'Organisation sont l'expression de la conscience morale de

M. Mitchell (Saint-Vincent-et-Grenadines)

l'humanité et représentent les normes humanitaires que doivent respecter tous les membres de la communauté internationale. Cependant, ma délégation sait qu'en dépit des multiples efforts de l'Organisation des Nations Unies dans ce domaine, des violations graves des droits de l'homme sont encore commises contre des particuliers et des groupes dans plusieurs régions du monde. Dans notre pays, le gouvernement a créé les conditions nécessaires à la liberté d'expression qui, il n'y a pas longtemps encore, nous était refusée. Nous continuerons à encourager le respect de tous nos citoyens, sans distinction de race, de couleur, de sexe ou de religion. Parmi toutes les crises du monde actuel, le conflit qui ne cesse de s'aggraver entre le régime minoritaire et le mouvement de libération en Afrique du Sud requiert d'urgence la plus grande attention des Nations Unies. Nous, dans les Caraïbes, avons vécu le colonialisme et nos populations, que caractérise le même genre d'ascendance mêlée africaine, européenne et indienne, ne peuvent comprendre l'absence de foi dans une harmonie raciale qui peut se développer avec le temps. Le Gouvernement et le peuple de Saint-Vincent-et-Grenadines condamnent la politique perverse de l'apartheid, qui est un crime contre l'humanité et qui est contraire à tous les principes de la Charte. Nous nous engageons à faire tout notre possible, conformément à la lettre et à l'esprit de la Charte, pour aider à abolir l'apartheid en Afrique du Sud.

A cet égard, nous estimons qu'il importe notamment, si nous voulons obtenir des résultats face au puissant appareil étatique de l'Afrique du Sud, que la communauté internationale continue de montrer clairement et sans ambiguïté que le statu quo n'a absolument pas la moindre chance historique de survivre. Le changement est la première loi fondamentale de l'univers, la deuxième loi étant que la nature a horreur du vide. Le vide où la majorité a été reléguée a vu ses murs voler en éclats. Ce qu'il faut maintenant, c'est un dialogue sérieux entre les représentants des divers groupes raciaux d'Afrique du Sud en vue de créer le cadre constitutionnel nécessaire à l'établissement de l'harmonie entre toutes les races en Afrique du Sud, sur la base du principe "à chacun une voix".

M. Mitchell (Saint-Vincent-et-Grenadines)

J'en arrive maintenant à certains des problèmes de notre région. Pour ce qui est de la paix et de la sécurité dans notre hémisphère, le Gouvernement de Saint-Vincent-et-Grenadines souhaite déclarer publiquement son appui au processus de Contadora. Nous estimons que ceux d'entre nous qui sont attachés à une réforme pacifique représentent le meilleur espoir de l'évolution d'une démocratie à l'intérieur de la région et que, par conséquent, il faut faire confiance à notre jugement.

Il existe deux problèmes de développement qui revêtent la plus haute importance et dont l'Organisation des Nations Unies devra continuer à s'occuper. Ce sont les fardeaux des nations endettées et le taux élevé de la croissance démographique dans les pays pauvres.

La reprise économique mondiale demeure précaire et elle est encore entravée par un protectionnisme accru dans le commerce mondial, qui réduit en fait la capacité des pays en développement de rembourser leur dette et de maintenir une croissance économique étant donné qu'une part plus grande de leurs revenus est affectée au service de la dette.

Notre région n'a enregistré que des progrès limités obtenus au prix de politiques coûteuses d'ajustements structurels dont le coût social est très élevé, particulièrement dans les secteurs les plus pauvres de notre société.

Dans les secteurs où des améliorations limitées ont été notées, celles-ci ont été devancées par la croissance démographique. La main-d'oeuvre de notre région a augmenté au-delà du niveau que peut absorber notre activité économique et ainsi un chômage toujours plus élevé continue de compromettre notre bien-être économique.

Cela m'amène au second sujet qui me préoccupe, la planification de la population. Je tiens à affirmer ici notre appui au Fonds des Nations Unies pour les activités en matière de population. A cet égard, je voudrais dire cependant que chaque pays doit être libre de déterminer sa propre stratégie démographique. Aucune tentative ne devrait être faite pour imposer à d'autres des normes morales. J'irai même jusqu'à dire qu'il est immoral d'imposer la morale des riches à des pays pauvres dont l'augmentation de l'activité économique est annulée par une croissance démographique excessive.

Je voudrais donner mon humble avis sur le spectacle que nous offre, à nous représentants des pauvres, les énormes dépenses en armements. Je ne suis pas de ceux qui inviteraient l'humanité à cesser de repousser les frontières du savoir.

M. Mitchell (Saint-Vincent-et-Grenadines)

La recherche scientifique améliore sans cesse la condition humaine, mais ce serait faire fi des leçons de l'histoire que de penser que l'on trouvera un nouveau moyen d'empêcher qu'une initiative de défense ne soit une fois de plus contrée par l'espionnage, profitant des faiblesses humaines.

A quoi sert-il de consacrer des milliards de dollars à l'élaboration de systèmes secrets de défense quand l'expérience nous dit que l'espionnage les rendra tôt ou tard inutiles. Il vaudrait beaucoup mieux, je crois, s'occuper des problèmes de la pauvreté et du développement et renforcer les économies de ceux qui veulent être des partenaires plus forts dans un monde libre. Il ne sera jamais trop tard pour poursuivre cet autre but que partagent les riches comme les pauvres, encore qu'à des degrés divers, en vue d'améliorer la qualité de la vie. Ne nous laissons jamais de préconiser avec insistance cette option dans toutes les assemblées importantes, alors que notre siècle touche à sa fin.

Je tiens à féliciter le Secrétaire général et le Comité préparatoire pour le travail qu'ils ont réalisé en vue d'organiser ce quarantième anniversaire. Les anniversaires sont une bonne occasion de réfléchir au passé et de faire des projets d'avenir. Ma délégation renouvelle son attachement à la Charte des Nations Unies et aux institutions de l'Organisation. Une organisation qui continue à s'adapter à nos rivalités les plus fortes mérite tout notre appui.

M. Mitchell, premier ministre de Saint-Vincent-et-Grenadines, est escorté depuis la tribune.

Le PRESIDENT (interprétation de l'espagnol) : L'orateur suivant est S. Exc. l'honorable Lester B. Bird, premier ministre adjoint, ministre des affaires étrangères et envoyé spécial du Gouvernement d'Antigua-et-Barbuda.

M. BIRD (Antigua-et-Barbuda) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, c'est la première fois que ma délégation prend la parole en cette quarantième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, et je voudrais saisir cette occasion pour vous féliciter de votre élection à la Présidence.

Dans la déclaration que vous avez prononcée devant l'Assemblée générale lors de votre élection à la Présidence, vous avez souligné que si les Etats Membres, au lieu de laisser leurs intérêts particuliers prendre le dessus, en certaines occasions, s'efforçaient de donner la priorité à l'intérêt général de l'humanité, nous serions en bonne voie pour trouver une solution à de nombreux conflits.

M. Bird (Antigua-et-Barbuda)

Votre observation, Monsieur le Président, était conforme à l'esprit qui a inspiré les auteurs de la Charte des Nations Unies, voici quarante ans. Devenus sages grâce aux leçons d'une conflagration horrible qui a légué au monde un héritage de mort et de destruction, assagis par la conséquence du chauvinisme national et de l'expansionnisme, ils étaient résolus à faire en sorte que l'humanité ne retombe pas dans l'abîme de la guerre qui apporterait une fois de plus l'angoisse et le désespoir.

Pourtant, Monsieur le Président, je note avec intérêt que le lendemain de votre déclaration, un membre de la presse accrédité auprès de cette organisation a fait des recherches dans le livre de Cervantès, Don Quichotte pour trouver des parallèles entre l'imaginaire "Ile de Barataria" et les Nations Unies, et entre vous-même, en tant que Président de l'Assemblée générale, et le "Gouverneur de Barataria".

J'ai été frappé par cette image, parce que je suis toujours troublé par la volonté de certains de rejeter, comme chimérique, tout appel aux nations pour qu'elles oeuvrent au bien commun de l'humanité. Je suis stupéfait devant leur volonté de comparer un appel à l'action concertée dans l'intérêt de l'humanité tout entière à l'attaque de Don Quichotte contre des moulins à vent. C'est comme si, dans l'esprit de certains, témoigner de l'intérêt était devenu un vice, et faire preuve d'indifférence, une vertu.

M. Bird (Antigua-et-Barbuda)

Il est regrettable que ce soit précisément ceux dotés des voix les plus fortes qui accusent tout champion de l'internationalisme de jouer les don Quichottes. Il est regrettable de constater que ce sont précisément ceux qui attirent le plus l'attention qui dénièrent l'action mondiale. Il existe un vaste mouvement d'opinion, largement méconnu et régulièrement marginalisé, selon lequel la poursuite du bien commun est juste comme l'est l'action dans l'intérêt de toute l'humanité.

Ceux qui s'opposent aujourd'hui à la guerre, ceux qui demandent instamment que les bombes soient interdites, ceux qui exigent des droits égaux pour tous, sans considération de race ou de religion, ceux qui se prononcent contre la tyrannie et l'oppression, contre l'exploitation et l'expansionnisme sont les héritiers de l'esprit qui a inspiré les auteurs de la Charte des Nations Unies. Ils sont ceux qui entretiennent ces lumières dont Winston Churchill a dit, en 1945, qu'elles brillent plus fort et s'étendent plus loin que jamais. C'est ce mouvement d'opinion qui appuie l'action commune pour le bien commun, qui attribuent une valeur immense aux Nations Unies et à leurs travaux.

Lorsque la première session de l'Assemblée s'est tenue en 1946, les Etats Membres étaient au nombre de 51. Aujourd'hui le nombre des Etats Membres s'élève à 159. Les Nations Unies peuvent s'enorgueillir d'avoir permis à nombre de pays de passer du colonialisme au nationalisme, de l'assujettissement politique à la libération politique. La liberté et la souveraineté sont choses nouvelles pour nombre de ces Etats Membres, comme le sont les exigences qui découlent du statut d'Etat et les iniquités du système international. Or ce sont ces mêmes Etats qui sont le plus attentifs à ce que représente l'Organisation et qui sont le plus désireux de la voir fonctionner efficacement. Cependant, ces nouvelles nations qui sont vulnérables ne peuvent à elles seules, même avec l'appui de divers groupes dans le monde qui proclament l'importance des Nations Unies, répondre aux promesses que renferment la Charte. Comme le Secrétaire général l'a souligné dans son rapport :

"..., les conditions politiques essentielles, le sens de la solidarité et la confiance mutuelle qui pourraient donner vie à ces instruments internationaux font largement défaut." (A/40/1, p. 3)

Pourquoi les conditions politiques font-elles défaut? Pourquoi le sens de la solidarité et la confiance mutuelle dans les relations internationales font-elles

M. Bird (Antigua-et-Barbuda)

défaut? Je crois qu'en partie cela est dû au désir de certains Etats de dépasser les autres, à leur désir de devancer les autres même au prix de la guerre et des souffrances humaines.

En dépit du principe fondamental de la Charte selon lequel les nations du monde sont résolues

"à proclamer à nouveau [leur] foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité de droits des hommes et des femmes,"

la majorité de la population en Afrique du Sud demeure opprimée et réprimée par un régime tyrannique qui a consacré la discrimination raciale et l'assujettissement. Depuis la création, il y a 40 ans, de l'Organisation, l'African National Congress, première organisation politique en Afrique, qui remonte à 1912, est décrit par certains pays comme une organisation terroriste. A ce propos, le monde loin de progresser n'a fait que rétrograder. Cependant, les Nations Unies ne sont pas responsables de cette tâche sur la face de l'humanité. Le blâme doit être jeté sans réserve sur les nations qui, aux fins de leurs propres intérêts, contribuent au maintien au pouvoir en Afrique du sud du régime d'apartheid.

Il est honteux qu'une organisation qui a donné à l'Afrique du Sud son premier lauréat du Prix Nobel de la Paix soit qualifiée de terroriste. Lorsque Albert John Luthuli a reçu le Prix Nobel de la Paix en 1961 pour son opposition inébranlable à la violation raciale découlant des mesures répressives appliquées par le Gouvernement sud-africain, il était le premier Président général de l'ANC.

Comment cette organisation, qui ne fait rien de plus que d'essayer de libérer son peuple d'un système qui est aussi odieux que le nazisme l'était en Europe, est-elle devenue une organisation terroriste? Il y a 40 ans, les forces alliées, au nombre desquelles on comptait des représentants de mon pays, étaient des combattants de la liberté qui luttaient contre les programmes et les excès d'Hitler en vue de libérer l'Europe de la tyrannie. Aujourd'hui, l'ANC ne fait rien de plus.

La question à laquelle il faut répondre est la suivante : qu'attend-on d'une organisation qui pendant 30 ans a pratiqué la non-violence, alors que son peuple était brutalisé et tyrannisé, dans le vain espoir que la situation s'améliorerait? Que peut-on espérer d'une organisation qui pendant 30 ans a pratiqué la non-violence, alors que son peuple était privé de sa citoyenneté dans la patrie de

M. Bird (Antigua-et-Barbuda)

sa naissance et était obliqué de se munir d'un laissez-passer pour se déplacer dans les rues de son propre pays, dans le vain espoir que la situation changerait? Qu'attend-on d'une organisation qui pendant 30 ans a pratiqué la non-violence alors que la répression s'intensifiait et que son peuple était en butte à un nombre accru de ces mesures?

Nul ne désire la violence? Nul ne la veut. Cependant, la majorité de la population d'Afrique du Sud a subi la violence pendant plus d'une génération. Ce sont ceux qui détiennent le pouvoir de faire cesser cette violence et qui s'abstiennent de le faire, qui créent les conditions de la résistance qui engendre finalement toujours plus de violence.

Il est encourageant de noter que nombre de nations du monde ont récemment pris des mesures pratiques en vue d'une action économique punitive contre le régime. Il est tout aussi inquiétant de voir que certains petits mais puissants partenaires commerciaux de l'Afrique du Sud se montrent peu disposés à faire au niveau national des sacrifices, même à court terme, en faveur de la cause internationale : l'élimination du dernier bastion du racisme institutionnalisé qui sévit encore dans le monde. Cette action égoïste qui ne fait que servir des intérêts nationaux égoïstes, au mépris des souffrances humaines, donne un caractère amer à la célébration du quarantième anniversaire de l'Organisation.

Si nous reconnaissons avec sérieux la valeur de l'Organisation et si nous ne voulons pas qu'elle devienne un lieu de palabres stériles, nous devons confirmer notre attachement à un changement fondamental en Afrique du Sud et adopter les mesures que cela exige.

Aux termes de la Charte des Nations Unies, les Etats Membres se sont engagés à pratiquer la tolérance et à vivre en paix l'un avec l'autre dans un esprit de bon voisinage. C'est compte tenu de l'échec dans ce domaine que dans son rapport le Secrétaire général fait observer que :

"Sans une ferme volonté collective, fondée sur la reconnaissance que nous avons à tout le moins un intérêt commun qui est de survivre, il ne peut y avoir de progrès réel en matière de désarmement." (A/40/1, p. 8)

En d'autres termes, pour le Secrétaire général il n'y pas de volonté collective, fondée sur la reconnaissance que nous avons un intérêt commun dans la survie de l'humanité. A maintes reprises, le Secrétaire général et d'autres ont fait valoir que dans la course aux armements la recherche de l'avantage est illusoire. Cependant, ce message n'a pas été entendu et de plus en plus la race humaine dans son ensemble est menacée.

M. Bird (Antigua-et-Barbuda)

Laissons de côté les arguments bien connus selon lesquels les ressources économiques précieuses sont dilapidées par la course aux armements. Laissons de côté le fait que plus de 400 milliards de dollars ont été dépensés l'année dernière en équipements militaires, tandis que des gens mouraient de faim en Afrique faute de produits alimentaires, que d'autres mouraient en Asie faute de simples vaccins, et qu'ici, en Amérique du Nord, comme en Europe, le nombre de chômeurs et de sans-foyer augmentait. Examinons plutôt le nombre croissant de jeunes dans le monde qui se préoccupent de plus en plus du risque de guerre, y compris d'un affrontement nucléaire, à telle enseigne qu'ils manifestent contre l'escalade des dépenses en armements. Allons-nous attendre le moment où ces jeunes seront convaincus qu'il est trop tard avant de tenir compte de leurs protestations? Doivent-ils, eux aussi, devenir violents et se heurter à la police dans les rues, avant que nous ne fassions droit aux préoccupations légitimes qu'ils expriment?

Assurément après ces 40 années, au cours desquelles certains Etats Membres sont parvenus à éluder les arrangements contractés aux termes de la Charte des Nations Unies en matière de sécurité collective, le moment est venu pour ces nations de reconnaître leur échec et de permettre aux arrangements des Nations Unies de fonctionner.

Nous espérons que les négociations bilatérales entre les Etats-Unis et l'Union soviétique seront couronnées de succès. Mais si elles continuent d'être paralysées, nous espérons sincèrement que ces deux nations donneront une chance à l'Organisation des Nations Unies. Aux yeux de ceux qui sont devenus cyniques et ne servent que leurs propres intérêts, j'assume peut-être le rôle de don Quichotte et ne poursuis peut-être que des moulins à vent, mais je demeure convaincu par les auteurs de la Charte des Nations Unies, que des arrangements multilatéraux offrent une plus grande ouverture à la paix et à la sécurité que ne le font des arrangements bilatéraux limités. L'expérience des 40 dernières années n'a rien fait pour dissiper cette conviction.

Monsieur le Président, lorsque votre prédécesseur, M. Paul Lusaka, a clôturé la trente-neuvième session de l'Assemblée générale, le mois dernier, il a déploré le fait que :

"nous n'avons pas encore pu arriver au stade où nous puissions dire avec certitude"

que des négociations mondiales sur la coopération économique internationale en matière de développement seront ouvertes à une date donnée. Il a reconnu que :

M. Bird (Antigua-et-Barbuda)

"l'Assemblée n'a pas résolu les problèmes de la dette et des devises qui paralysent les économies d'un grand nombre d'Etats." (A/39/PV.108, p. 28)

Bien entendu, il a attiré l'attention sur certains domaines limités où l'Organisation a enregistré quelque succès. Mais ni lui ni nous ne pouvons parler avec fierté de la volonté des Etats Membres de faire droit à l'un des principaux objectifs de cette organisation qui est, entre autres :

"De réaliser la coopération internationale pour résoudre les problèmes internationaux de caractère ... économique."

Le fait est que les principaux pays industriels ont refusé de s'engager dans une discussion significative avec les pays en développement pour élaborer un système plus équitable de relations économiques internationales. Qui plus est, ils se sont systématiquement opposés à toute tentative faite pour promouvoir de telles discussions au sein des Nations Unies.

Je ne serais pas sincère si je ne reconnaissais qu'un sentiment croissant de frustration se manifeste depuis quelque temps dans les petits pays. Il a quasiment atteint le point d'ébullition, et il en résulte une tendance à se détourner de l'internationalisme et du multilatéralisme, à rejeter la participation à la vie internationale comme à un jeu où les Etats petits et faibles comme le mien sont perdants.

Ce sentiment de déception a été alimenté par les politiques de la Banque mondiale et du Fonds monétaire international, qui semblent oublier les conditions économiques difficiles que connaissent les petits Etats. La décision récente d'établir pour les petits Etats insulaires tels que le mien une "gradation" des possibilités d'octroi de prêts à des conditions favorables n'a fait que renforcer notre conviction que nous sommes victimes et non participants dans ce système international.

Les petits Etats comme le mien ont été perdus de vue dans la crise de la dette, alors que les banques des principaux pays industrialisés ont axé leurs efforts de rééchelonnement sur leurs grands débiteurs. Mais nos problèmes, comparés à notre taille et nos ressources, n'en sont pas moins inquiétants. Notre aptitude à faire face au service de la dette a été affectée négativement par des arriérés sur les transactions commerciales, qui ont engendré la perte d'ouvertures de crédits et ont bouleversé un crédit commercial normal. Nous sommes forcés de creuser des vides pour remplir des vides en empruntant à des taux d'intérêt commerciaux qui pèseront sur nous pendant un certain temps.

M. Bird (Antigua-et-Barbuda)

Mais quelles sont les autres solutions? Nous pourrions suivre le conseil de certains et refuser d'honorer notre dette ou bien nous pourrions nous efforcer de maintenir les conditions de vie de nos peuples en empruntant encore davantage pour financer des besoins urgents de développement. Quelle que soit l'option, nous sommes pris dans un cercle vicieux impitoyable, car ses conséquences sont terribles.

Pourquoi un pays comme le mien, dans le contexte que je viens de présenter, demeure-t-il aux Nations Unies? Pourquoi continuons-nous à défendre leurs principes et à respecter leur Charte? Nous le faisons, parce que nous croyons fermement en les principes et préceptes de la Charte en tant que moyens permettant de réglementer les relations internationales au profit de l'humanité dans son ensemble. En dépit des efforts délibérés déployés par certaines nations pour ne pas s'acquitter de leurs obligations, la Charte elle-même demeure sans tache.

Nous reconnaissons en outre que, dans notre appui à la Charte, nous sommes unis à la majorité des nations représentées dans cette assemblée. Dès lors, nous sommes convaincus que l'humanité a encore une chance de remplir la promesse, consacrée par la Charte à San Francisco en juin 1945, d'un monde sûr et stable.

C'est lorsque nous nous trouvons dans des moments proches du désespoir dans notre perception du comportement de l'homme à l'égard de son semblable, que des événements se produisent et renouvellent notre foi dans l'humanité.

Au cours de cette seule année, nous avons assisté à l'aptitude de l'homme à transcender la préférence gouvernementale et les préoccupations nationales pour tendre la main à son semblable. Le concert "live aid" et les autres efforts faits par les musiciens des pays industrialisés pour alléger les problèmes de famine qui sévissent dans des régions d'Afrique, constituent un de ces moments spectaculaires. La profonde préoccupation devant le tremblement de terre dévastateur du mois dernier et la volonté spontanée de se porter au secours du Mexique en sont un autre.

Voilà les manifestations spontanées de la bonté de l'homme qui se sont complètement dissociées du diktat gouvernemental, et qui, dans certains cas, se sont opposées au souhait gouvernemental. Dans ces événements, qui soulignent la préoccupation de l'homme pour son semblable, repose le plus grand espoir de succès pour cette organisation. Car ces événements montrent que lorsque cela compte, le peuple réagit positivement selon ses instincts humains fondamentaux, s'acquiesçant de ses relations avec les autres peuples. A cet égard, mon pays, en ce qui le concerne, pense avec optimisme que les Nations Unies en fin de compte prospéreront.

ORGANISATION DES TRAVAUX

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Avant de lever la séance, je voudrais attirer l'attention de toutes les délégations sur les recommandations du Comité préparatoire du quarantième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, adoptées par l'Assemblée générale lors de sa troisième séance plénière tenue le 20 septembre 1985, où il est précisé entre autres :

"Il faudra informer les délégations qu'au maximum 2. orateurs par jour pourront prendre la parole les 21, 22 et 23 octobre au cours des séances ordinaires du matin et de l'après-midi, que ce nombre repose sur l'hypothèse que les déclarations n'excéderont pas 15 minutes et que tout orateur supplémentaire souhaitant être entendu à ces dates devra intervenir au cours d'une prolongation d'une séance de l'après-midi ou en séance de nuit;"

(A/40/49, p. 12)

C'est le cas aussi pour le vendredi 18 octobre. Etant donné le très grand nombre d'orateurs qui se sont inscrits pour participer à ces réunions commémoratives, je demande instamment à toutes les délégations de bien vouloir réfléchir sérieusement à cette question et se conformer strictement aux directives concernant la durée des interventions données dans ces recommandations, autrement nous serions obligés de prévoir des séances de nuit, avec tout ce que cela suppose comme conséquences pour les réceptions auxquelles la plupart des représentants iront dans le cadre de la célébration du quarantième anniversaire.

La séance est levée à 12 h 50.